



Combs la ville, le 18 janvier 10.

Madame la Directrice de la DTELP 77

Monsieur le Directeur de la DOCT 77

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

La communauté internationale est profondément affectée par la situation en Haïti. Gouvernements, partis politiques, associations en appellent à la solidarité.

A n'en pas douter, nous avons vraisemblablement des collègues, même s'ils sont peu nombreux, originaires d'Haïti. Peut-être avons-nous aussi des collègues dont des membres de leur famille se trouvaient et se trouvent encore aujourd'hui sur place. Il y a aussi, parmi les usagers de la Poste, des personnes originaires de cette île, aujourd'hui, dévastée.

Dans ce besoin unanime de faire vivre la solidarité, le syndicat CGT FAPT de Seine et Marne souhaiterait savoir si des mesures exceptionnelles ont été envisagées pour les personnels concernés en premier chef, pour les usagers et associations au sens large (envoi de colis gratuits par exemple).

Il nous semble qu'au-delà de l'édition d'un timbre « Spécial Haïti », les infrastructures de la Poste permettraient de répondre à des besoins existants.

Dans l'attente de vous lire, veuillez croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CGT FAPT 77

François KLEIN